Église néo-apostolique
internationale

Des décisions à longue portée adoptées à Zurich

OR

alle Fotos: O. Ruetten

Zurich. L'Assemblée des apôtres de district à Zurich a adopté des décisions à longue portée. Celles-ci concernent en particulier la conception du ministère au sein de l'Église néo-apostolique. Une date a notamment été définie pour la mise en œuvre mondiale de cette conception.

Mise en œuvre de la conception du ministère à partir de la Pentecôte 2019

En ce qui concerne la mise en œuvre de la conception du ministère, les apôtres de district ont adopté une décision à longue portée. C'est la Pentecôte 2019 qui a été fixée comme date pour le lancement mondial de celle-ci. L'apôtre-patriarche lui-même présentera le concept avant la Pentecôte au moyen d'une allocution vidéo à l'attention de tous les frères et sœurs intéressés. De même, une formation approfondie à ce sujet sera organisée pour les frères du ministère, également avant la Pentecôte.

Pour rappel : « L'élaboration de la définition du ministère revêt une importance capitale pour l'Église dans sa dimension mondiale », disait l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider il y a déjà un an lors du service divin destiné aux frères du ministère, en octobre 2017, et diffusé par satellite dans toute l'Europe. « Notre projet consiste à définir les ministères et la structure ministérielle de l'Église ainsi que les services et les fonctions dirigeantes d'une manière claire et compréhensible. »

L'activité des frères du ministère est un service pourvu du pouvoir divin et conféré par ordination. Sont ordonnés les diacres, les prêtres, les apôtres et l'apôtre-patriarche. Au contraire, la direction spirituelle des communautés, des districts et des territoires sera à l'avenir conférée par mandatement. Les autres services spirituels qui ne sont pas nécessairement liés à un ministère spirituel, comme par exemple les activités pédagogiques, seront à l'avenir délégués par le biais d'une nomination. Pour l'accomplissement de ces tâches, on implorera la bénédiction divine.

Ces décisions ont déjà eu des répercussions au niveau ministériel apostolique : en effet, les apôtres de district Jürg Zbinden (Suisse) et Peter Schulte (Pacifique occidental) ont été mandatés et non plus ordonnés, comme autrefois. Il est prévu que cela soit étendu au niveau ministériel sacerdotal à partir de la Pentecôte 2019.

La liturgie enrichie lors des services divins

La liturgie sera enrichie lors des services divins de jeunesse. Les apôtres de district ont discuté de nouvelles possibilités à ce sujet. Une lecture biblique supplémentaire sera ainsi possible. Suffisamment en avance avant le service divin concerné, cela pourra être discuté avec les jeunes pour être ensuite présenté au cours du service divin. Cela pourra également être fondamentalement possible lors des services divins dits de « connaissance de la Bible » au sein des communautés, qui ont lieu une fois par mois. Dans les Pensées directrices qui préparent à ces services divins, une lecture biblique en conséquence sera ainsi proposée. Un contexte élargi sera bénéfique à la prédication d'un service divin consacré à la connaissance de la Bible, s'est exprimé l'apôtre de district.

De même, des instants de silence, au lieu du cantique de repentance, pourront être possibles, option à choisir en fonction de la situation ou de la communauté. Des interactivités avec la communauté ou des prières libres par des membres de la communauté lors des services divins de jeunesse pourront avoir lieu avant ou après le service divin.

Le salut par Jésus-Christ

Dans son introduction spirituelle à cette session, l'apôtre-patriarche a mis en évidence l'importance du lien avec le Seigneur Jésus-Christ et avec l'Évangile. Le message est « heureux » aussi notamment parce qu'il parle de salut et de délivrance – un but qui en vaut la peine pour tous les chrétiens. Le président de l'Église internationale largement développé l'idée du but de la foi des chrétiens néo-apostoliques.

« Tous les frères ne peuvent malheureusement pas être présents », a dû constater l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider au début de la session. L'apôtre de district Tshitshi Tshisekedi, de la République Démocratique du Congo, et l'apôtre de district adjoint Patrick Mkhwanazi, d'Afrique du Sud, étaient empêchés en raison de problèmes de visas.

12 novembre 2018



